



DEMANDE DE DEROGATION POUR ENTRER EN FORMATION CERTIFICAT DE SPECIALISATION

base réglementaire : décret 2017-1145 du 07 juillet 2017 modifiant le règlement général du certificat de spécialisation agricole délivré par le ministère de l'agriculture

IDENTITE DU DEMANDEUR

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

FORMATION ENVISAGEE

CS :

Centre de formation :

OBJET DE LA DEMANDE DE DEROGATION

- Ne possède pas de diplômes listés dans l'arrêté de création du CS mais a suivi la formation y conduisant*
- Possède un diplôme sans rapport avec le CS envisagé de niveau équivalent et a satisfait aux prérequis*
- Possède trois ans d'expérience professionnelle à temps plein et a satisfait aux prérequis*

* fournir les justificatifs

AVIS DE LA DRAAF-SRFD

FAVORABLE

REFUS

Motif du refus :

Fait à Nantes, le

Signature et cachet de la DRAAF

JM LEFEVRE